



Lundi 25 avril 2022

Election présidentielle **« J'adresse toutes mes félicitations à Emmanuel Macron pour sa réélection et souhaite que l'artisanat, première entreprise de France, soit au cœur de la politique économique menée par notre pays », Joël Fourny, président de CMA France**

Hier, les Français ont réélu Emmanuel Macron à la Présidence de la République française. « Je tiens à lui adresser mes plus sincères félicitations et tous mes vœux de réussite. », a déclaré Joël Fourny, président de CMA France. Les cinq années qui viennent de s'écouler auront été marquées par une crise sanitaire sans précédent qui ne doit pas éclipser la mise en œuvre de réformes d'importances venues améliorer le quotidien de nombreux chefs d'entreprise artisanale.

Nombre de ces mesures émanent de propositions formulées par le réseau des CMA (réforme de l'apprentissage, protection du patrimoine du chef d'entreprise, primes exceptionnelles pour l'embauche d'un apprenti). Il importe également de saluer les mesures massives et décisives qui ont été décidées par l'Etat afin de sauvegarder les entreprises affectées par la crise sanitaire.

Le point commun dans la conception comme la mise en œuvre de ces politiques publiques réside dans la stratégie retenue par l'Etat de **s'appuyer sur l'expertise et l'efficacité du réseau des CMA** (interlocuteur de premier niveau des artisans et acteur du dernier kilomètre) pour informer, accompagner et relayer les besoins des artisans.

« Les artisans ont pu bénéficier de politiques publiques adaptées, ciblées sur leurs besoins spécifiques. Ce dialogue continu et cette collaboration efficace avec le gouvernement doit se poursuivre et s'amplifier pour maintenir la dynamique de l'apprentissage, garantir l'avenir d'un secteur en tension et permettre la croissance durable des entreprises artisanales. », souligne Joël Fourny.

Les conséquences de la guerre en Ukraine et son impact direct sur l'économie française en général et notre secteur en particulier implique d'intensifier encore ce mode de fonctionnement pour trouver ensemble de nouvelles réponses aux difficultés auxquelles sont confrontés, à très court terme, nos ressortissants et plus généralement l'économie de proximité. C'est pourquoi **la nomination dans le futur gouvernement d'un ministre en charge des 1,8 million d'entreprises relevant du secteur de l'artisanat semble s'imposer de façon décisive.**

Force de propositions et tourné vers l'avenir, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a également identifié **dix mesures concrètes pour répondre aux enjeux de modernisation d'un secteur en profonde mutation**. Autant de sujets majeurs pour lesquels le Président de la République française, comme son futur gouvernement, pourra compter sur la vigilance, la mobilisation et la contribution active des CMA.

« Pour les cinq années à venir, je tiens à réaffirmer la volonté du réseau des CMA d'être un partenaire attentif et engagé du gouvernement pour garantir l'avenir du secteur et faire de l'artisanat un pilier de l'économie française dans l'intérêt des territoires comme des entreprises artisanales. », rappelle Joël Fourny.



Contact presse : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15



cma-france.fr